



SENSIBILISATION DES MANAGERS AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Programme de la sensibilisation

[Préambule]

Le présent document a pour but de vous présenter le programme de cette sensibilisation. Cette action est comprise dans votre cotisation au GEST05, il n'y a donc pas de facturation spécifique.

Nous vous rappelons que le GEST 05 n'est pas un organisme de formation, par conséquent aucune attestation de formation ne pourra vous être délivrée.

Compte tenu de leur proximité auprès des équipes et de leur connaissance du travail, les managers sont des acteurs clés dans la prévention des RPS. Ils sont des acteurs dans la prévention et le repérage des facteurs de RPS ; des acteurs ressources pour organiser ainsi que réguler l'activité et les tensions au quotidien; enfin ils sont des acteurs clés pour détecter des situations de conflits et de souffrance dans les équipes.

Il est ainsi important que les managers bénéficient de marges de manœuvre pour assurer ces activités de régulation et de soutien auprès des équipes. Les échanges autour des ressources organisationnelles qui leurs sont proposées pour remplir leur rôle nous apparaissent également importants, tout comme la détermination et l'affirmation du soutien qui leur est apporté par la direction.

Ainsi la sensibilisation des managers aux RPS doit s'inscrire dans une réflexion globale sur l'activité managériale et les conditions favorables à cette activité.

Nous préconisons également que cette intervention s'inscrive dans une démarche globale de prévention des RPS.

[Objectifs de la sensibilisation]

Apporter aux managers des repères et des connaissances sur les risques psychosociaux (RPS). Cette sensibilisation vise également à apporter des repères aux managers pour les aider, à plus long terme, à préciser et à développer leur rôle dans la prévention des RPS.

- **Objectifs pédagogiques**

A l'issue de cette sensibilisation les participants seront capables de :

- ✓ Définir la notion et les mécanismes des RPS
- ✓ Comprendre la complexité et la pluralité des facteurs de RPS et savoir les identifier
- ✓ Définir le rôle du manager, ses modalités d'action et ses marges de manœuvre sur la thématique des RPS

[Contenu de la sensibilisation]

- **Les risques psychosociaux de quoi parle-t-on ?**
 - ✓ Points de repère sur le cadre législatif
 - ✓ Définitions et mécanismes des RPS
- **Comment agir sur les RPS ?**
 - ✓ Les niveaux de prévention
- **Le rôle et les outils du manager en matière de RPS**
 - ✓ Les 3 casquettes
 - ✓ Exercice

[Modalités pédagogiques]

- ✓ Alternance d'apports théoriques et méthodologiques.

[Organisation de la sensibilisation]

- **Participants :**
 - ✓ Les managers de la structure.
 - ✓ 10 participants maximum.
- **Durée :**
 - ✓ 1 demi-journée de sensibilisation, d'une durée de 3h30
- **Lieu (deux possibilités) :**
 - ✓ **Dans les locaux du Service de Santé au Travail**
 - ✓ **Dans les locaux de l'entreprise** si une salle en capacité d'accueillir la sensibilisation peut-être mise à disposition (*adaptée selon le nombre de participants, avec une/des table(s) et des chaises, sans passage, avec la possibilité d'utiliser un vidéoprojecteur : atténuation de la luminosité, un mur dégagé ou un support adapté pour projeter*).
- **Matériel (dans le cas où la sensibilisation est organisée dans vos locaux):**
 - ✓ Un vidéoprojecteur, un paper-board, une multiprise et une rallonge.
 - ✓ Si vous n'avez pas ce matériel, nous vous remercions par avance de l'indiquer au GEST05 afin que l'intervenant apporte les éléments nécessaires le jour de la sensibilisation.